

Résolution adoptée
Séance plénière du 25 mars 2026

Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre

Déclaration des groupes Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale et Santé & citoyenneté

Les travaux de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité incarnent l'engagement collectif pris il y a cinq ans : avis, résolutions, mais aussi des événements réguliers, pour sensibiliser et éclairer sur l'évolution du contexte national et international appelant à toujours se mobiliser pour défendre l'égalité femmes / hommes.

Oui, notre résolution s'inscrit dans le chemin tracé, qui reste encore aujourd'hui semé d'embûches. Notre responsabilité, individuelle et collective, nous oblige à oser les dénoncer en les nommant. Il s'agit des stratégies anti-genre et anti-droits. Face à ces menaces, il nous faut « consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques ».

Les attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ atteignent aujourd'hui, en France comme partout dans le monde, des niveaux de violence qu'il faut combattre.

Oui, le CESE est dans son rôle quand il dénonce publiquement ce que tout le monde sait déjà, l'heure n'est plus au huis-clos.

Entre autres travaux, citons ceux menés par la DDFE du Sénat et de l'Assemblée nationale, et par le HCE qui viennent d'être publiés ou qui vont l'être prochainement.

Notre résolution est le résultat d'un travail documenté, lucide, courageux et respectueux de la vérité, basé sur des faits réels.

Il fait le constat de la montée en puissance des mouvements anti-genre menés par l'extrême droite et des fondamentalistes religieux dont les discours sont soutenus et propagés par des médias et leurs dirigeants qui mettent leur fortune et leur pouvoir au service de messages réactionnaires.

Au nom de notre engagement pour l'égalité femmes / hommes nous ne pouvons accepter cette situation. Nous ne pouvons d'autant plus rester silencieux que ces phénomènes traduisent une régression démocratique niant les combats de celles et ceux qui se sont battus pour faire progresser les droits de toutes et tous. Ce serait un échec collectif.

Dans le contexte actuel, l'émancipation est une clé de réussite.

Pour cela, il nous faut continuer à informer, éduquer, écouter, respecter et transmettre les valeurs d'égalité et de solidarité. Ainsi le droit à la différence et à la diversité seront respectés et protégés.

Ne nous trompons pas, le message de notre résolution et de notre délégation est clair : il s'agit « de défendre et de promouvoir les valeurs démocratiques, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect des droits fondamentaux ».

Avec leurs organisations membres, les groupes AGIR et Santé & Citoyenneté, partagent et soutiennent l'analyse et les craintes portées dans la résolution mais aussi la détermination à faire prendre conscience et à agir.

Les groupes AGIR et Santé & Citoyenneté remercient la présidente de la DDFE pour l'initiative de cette **résolution qu'ils ont voté** avec fierté et dont ils continueront à porter le message ici et ailleurs !